

# La Gazette du SMAELT

n°02



## Edito

C'est avec une très grande joie que je m'adresse à vous après le renouvellement des conseils municipaux, des conseils communautaires des Communautés de Communes de Forez Est et des Monts du Lyonnais et par voie de conséquence du conseil syndical du SMAELT. Je tiens particulièrement à remercier les nouveaux membres du syndicat de m'avoir accordé leur confiance pour assurer les fonctions de Président et mener à bien les projets du syndicat sur les six prochaines années.

Mon intention est de maintenir la dynamique engagée lors du précédent mandat tenu par Véronique CHAVEROT en assurant les missions portées par le syndicat depuis plusieurs années. Je compterai pour cela sur l'implication et les compétences des trois Vice-Présidents, Georges REBOUX, Laurent MIOCHE et Gilles CHAVEROT, les membres du Comité syndical ainsi que l'ensemble du personnel. Malgré les circonstances sanitaires particulières cette année et un premier confinement entre mars et début avril, vous constaterez que l'équipe du SMAELT a pu maintenir son activité en respectant les gestes barrières désormais incontournables.

D'importants travaux ont été réalisés, tels que la restauration de la végétation de la Revoute au Nord du territoire ou encore la suppression de l'étang de la Pothière à Violay, sur les têtes de bassin versant de la Loise. L'animation agricole s'est également poursuivie malgré l'annulation de quelques journées techniques en période de confinement. L'année 2021 sera quant à elle une année particulière puisqu'elle sera marquée par la réalisation du bilan du Contrat territorial Bernard Revoute Loise Toranche qui arrive à terme en novembre 2021 et donc l'engagement très probable du syndicat dans la construction d'une nouvelle programmation.

Pascal VELUIRE  
Président du SMAELT



La Revoute, Novembre 2020



# LE CONSEIL SYNDICAL

## Renouvellement des élus délégués du SMAELT

Suite aux élections municipales et donc au renouvellement des Conseils Communautaires, les Communautés de Communes de Forez Est et des Monts du Lyonnais ont désigné les nouveaux délégués au SMAELT.

Réunis pour la première fois le 13 septembre 2020, en séance ordinaire, ces derniers ont élu à l'unanimité Pascal VELUIRE, Président du SMAELT, pour les six prochaines années. Les membres de l'assem-

blée ont ensuite élu les trois vice-présidents du syndicat : Georges REBOUX délégué à la gestion du personnel et au suivi des bords de Loire, Gilles CHAVEROT délégué sur les actions agricoles et Laurent MIOCHE, délégué à la gestion du personnel et du budget.

Les deux autres membres du bureau élus sont Véronique CHAVEROT, afin d'assurer une certaine continuité dans la gouvernance du syndicat et

Jean-Christophe FARJON qui a permis d'équilibrer la représentativité du territoire des Monts du Lyonnais au sein de l'instance de décision du syndicat. Les membres du bureau sont également chargés du suivi des chantiers, de l'animation du Contrat territorial et de l'étude bilan à venir et plus globalement de la stratégie technique et financière du syndicat.

### ► COMPOSITION DU COMITÉ SYNDICAL

EPCI	COMMUNES	DÉLÉGUÉS	STATUTS
Communauté de Communes de Forez Est	Epercieux-Saint-Paul	Pascal VELUIRE	Titulaire - Président
	Feurs	Georges REBOUX	Titulaire - 1 <sup>er</sup> Vice-Président
	Panissières	Laurent MIOCHE	Titulaire - 2 <sup>ème</sup> Vice-Président
	Violay	Véronique CHAVEROT	Titulaire - membre du Bureau
	Rozier-en-Donzy	Didier BERNE	Titulaire
	Balbigny	Gilles DUPIN	Titulaire
	Saint-Barthélémy-Lestra	Pierre SIMONE	Titulaire
	Pouilly-les-Feurs	Jean-Yves DURON	Titulaire
	Sainte-Colombe-sur-Gand	Jean-Jacques RAFFIN	Suppléant
	Essertines-en-Donzy	Jérôme PIGERON	Suppléant
	Saint-Laurent-la-Conche	Jean-Luc POYADE	Suppléant
	Salt-en-Donzy	Jean-Luc LAVAL	Suppléant
	Jas	Marc RODRIGUE	Suppléant
Communauté de Communes des Monts du Lyonnais	Haute-Rivoire	Gilles CHAVEROT	Titulaire - 3 <sup>ème</sup> Vice-Président
	Virigneux	Jean-Christophe FARJON	Titulaire - membre du bureau
	Saint-Clément-les-Places	Daniel FOL	Titulaire
	Longessaigne	Marc RAMPON	Suppléant
	Meys	Philippe GARNIER	Suppléant

### EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

Anne-Sophie GAUMOND

Directrice  
direction@smaelt.fr

Julien GRASSOT

Technicien de rivières  
technique@smaelt.fr

Pascale ODIN (remplaçante)  
Sandra SUCHAIL (remplaçante)

Secrétaires-comptables  
secretariat@smaelt.fr

### EQUIPE RIVIÈRES

Lionel PEYRUC

Chef d'équipe  
technique@smaelt.fr

Nicolas DEBARD

Chef d'équipe  
(remplaçant)

Maxime DUMONT

Apprenti

4 agents en CDDI

Équipe Rivières sur le Chamaron

# BILAN 2020

## CONTRAT TERRITORIAL BERNAND REVOUTE LOISE TORANCHE



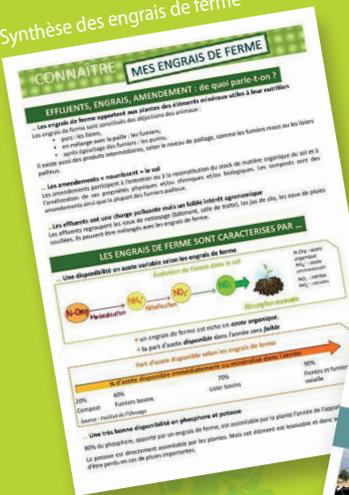
# LE VOILET AGRICOLE

Le Contrat Territorial Bernard Revoute Loise Toranche comprend différentes actions relevant du volet agricole qui est co-animé par l'animatrice du Contrat et les Chambres d'Agriculture de la Loire et du Rhône. Ce partenariat permet d'accompagner les exploitants du territoire dans des changements de pratiques.

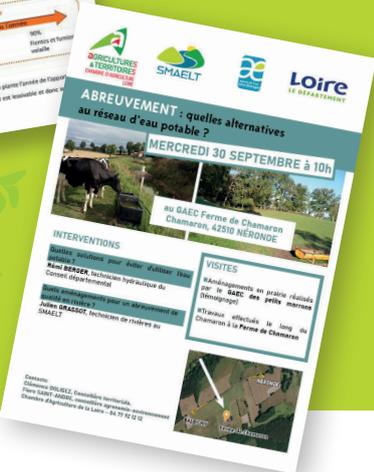
### ► DIAGNOSTICS D'EXPLOITATIONS

8 diagnostics d'exploitations ont été réalisés cette année par la Chambre d'Agriculture de la Loire. Ils ont permis aux exploitants d'échanger avec un conseiller spécialisé sur leurs pratiques en matière de fertilisation, d'utilisation de produits phytosanitaires et de gestion de l'eau (irrigation et abreuvement). Ces diagnostics présentent également l'avantage d'étudier le fonctionnement des systèmes dans leur globalité tout en analysant les interactions des fermes avec le milieu et leur capacité d'adaptation aux aléas climatiques.

Synthèse des engrais de ferme



8 diagnostics d'exploitations ont été réalisés cette année par la Chambre d'Agriculture de la Loire.



Flyer de la journée agricole sur l'abreuvement



Journée sur l'abreuvement



### ► ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUEL

Suite à la réalisation des diagnostics d'exploitations, les agriculteurs ont bénéficié d'un accompagnement individuel sur les changements et améliorations de pratiques.

Les sujets abordés ont répondu aux besoins spécifiques de chaque ferme : réduction des produits phytosanitaires, couverture des sols, implantation de maïs en semi direct, gestion des effluents de ferme...

en semi direct, gestion des effluents de ferme...

Cette année, 15 exploitations ont bénéficié d'un accompagnement individuel.

### ► ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF

En complément des accompagnements individuels, le Contrat prévoit également l'organisation de journées techniques agricoles ouvertes à tous les exploitants du territoire. Cette année ont eu lieu les journées suivantes :

- 2 juillet : «Semis direct et dérobées à Meys (69)»
- 30 septembre : «Abreuvement, quelles alternatives au réseau d'eau potable ? à Balbigny et Néronde (42)». Cette journée a également fait l'objet d'une plaquette sur l'abreuvement du bétail disponible sur le site Internet du SMAELT.

Deux autres journées, annulées du fait des restrictions sanitaires, seront reportées en 2021 : Gestion des effluents d'élevage et Réduction des pesticides. La couverture des sols, la vie des sols ainsi que la gestion des haies feront également l'objet de temps collectifs l'année prochaine.



# LA RESTAURATION DES MILIEUX



Restauration de la végétation sur la Revoute, Novembre 2020

## ► GESTION DE LA VÉGÉTATION

L'équipe rivières a terminé la restauration de la végétation sur le Bernand en mai 2020. Au total, ce sont près de 14 km de cours d'eau qui ont été restaurés entre 2019 et 2020. Entre temps, elle est également intervenue sur le Chamaron pour restaurer la végétation d'une partie du cours d'eau.

Entre juin et novembre, l'équipe s'est ensuite consacrée à la restauration de la végétation de la Revoute sur 7 km.



## ► MISE EN DÉFENS DES BERGES

L'objectif de la mise en défens est de protéger les berges des cours d'eau du piétinement par le bétail.

Le chantier de restauration du Bernand a permis la pose de 1190 ml de clôtures et la réalisation, par l'équipe du SMAELT, de 3 descentes aménagées pour l'abreuvement du bétail.

Les travaux sur le Chamaron ont également compris la mise en défens de 2500 ml de berges et d'une mare par la pose de clôtures et deux passerelles bois et la création de deux abreuvoirs gravitaires et deux descentes aménagées.

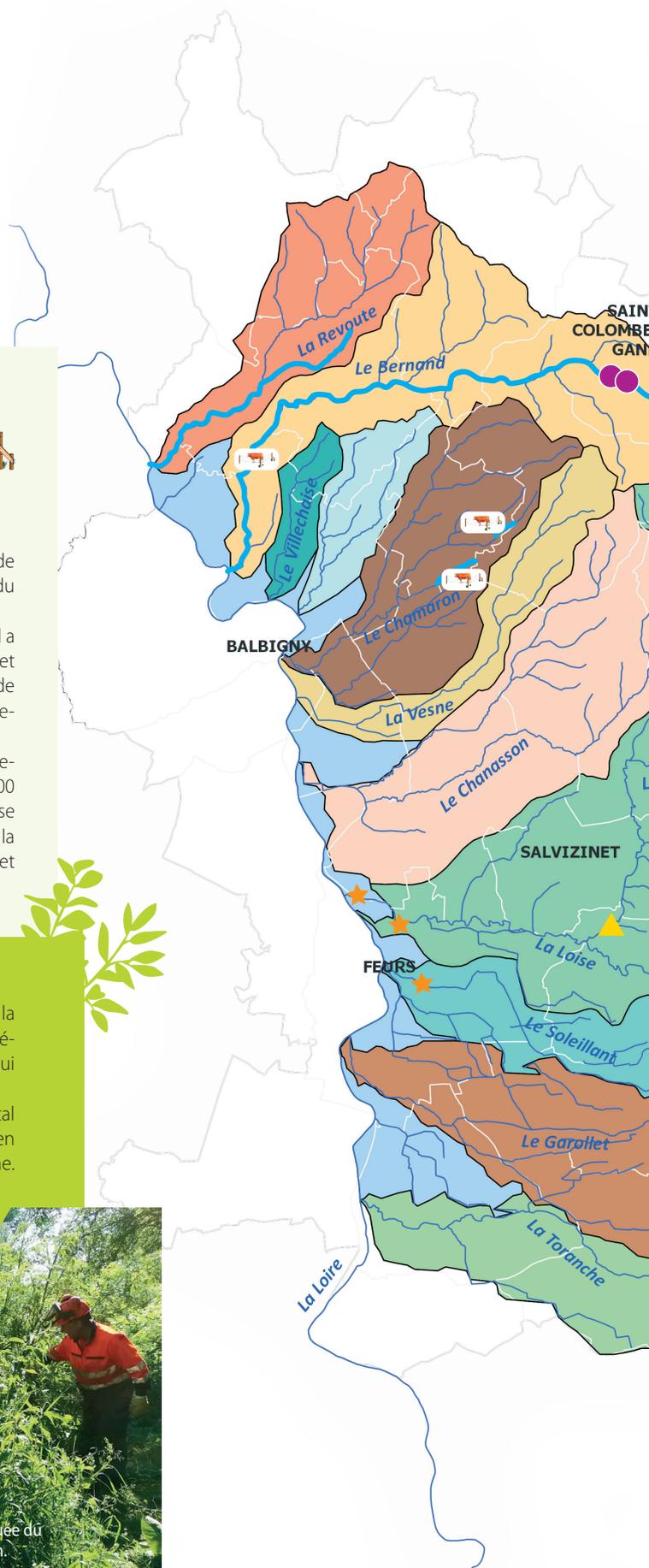
## ► ENTRETIEN DES MASSIFS DE RENOUÉE DU JAPON ★

Depuis 2009, l'équipe rivières entretient plusieurs massifs de renouée du Japon sur la Loise, le Soleillant et le ruisseau des Granges. Il consiste en l'arrachage et la fauche régulière des massifs en période végétative. L'objectif étant d'épuiser certains massifs qui ne se sont pas encore trop implantés sur les berges des cours d'eau.

De même, en 2019, le syndicat avait réalisé le criblage et concassage expérimental d'un massif de renouée du Japon sur le Fontbonne. Une surveillance et un entretien du site a été réalisé par l'équipe rivières afin de s'assurer qu'aucune pousse ne reprenne.



Arrachage des pousses de renouée du Japon au milieu de la végétation.





Ouvrage busé sur le Bernard avant travaux, Juillet 2020

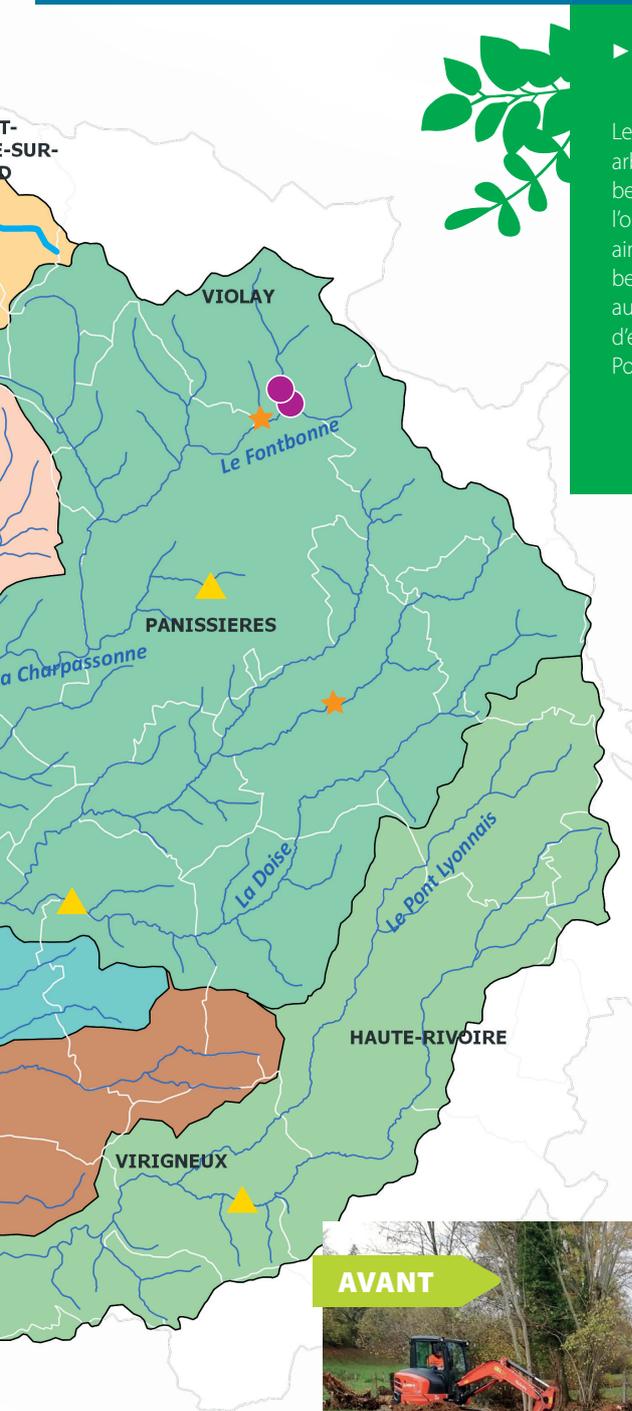


Pont cadre sur le Bernard après travaux, Juillet 2020

## ▶ RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

La continuité écologique a été restaurée sur le Bernard et la Poyat, affluent du Fontbonne. Deux ouvrages busés ont été remplacés par des ponts cadres sur le Bernard.

Quant au ruisseau de la Poyat, les travaux ont consisté en la suppression de l'étang de la Pothière et l'aménagement d'un ouvrage busé à l'aval par la pose de deux ponts cadres adaptés au cours d'eau et à la circulation des véhicules sur des voies communales.



## ▶ RÉALISATION DE PLANTATIONS

Le SMAELT dispose d'une pépinière de jeunes arbres et arbustes destinés à être plantés sur les berges dépourvues de végétation ou qui ont fait l'objet de travaux importants. Des plantations ont ainsi été nécessaires sur les zones d'érosions de berges restaurées cette année, sur le Fontbonne au niveau du chantier de restauration du fasciés d'écoulement du cours d'eau et sur l'axe de la Poyat suite aux travaux de la Pothière.



Réalisation de plantations par l'équipe rivières sur le Fontbonne, Novembre 2020



## ▶ PÉPINIÈRE DU SMAELT

L'équipe est chargée d'assurer le bon entretien de la pépinière du syndicat. Le programme de plantations de cette année a permis de la vider totalement et d'installer de jeunes plans.

Pépinière, Décembre 2020

## ▶ GESTION DES ÉROSIONS

L'équipe rivières a restauré quatre zones d'érosions de berges : sur la Toranche à Virigneux, la Doise à Saint-Barthélémy-Lestra, la Charpassonne à Salt-en-Donzy et le Panissières à Panissières. Les travaux ont consisté en du terrassement et des techniques de génie végétal (fascinage avec des saules prélevés localement, création d'épis et plantations).

AVANT



Erosion sur le Panissières, avant travaux.

APRÈS



Erosion sur le Panissières, après travaux



# ZOOM SUR LES TRAVAUX RÉALISÉS SUR LE COURS D'EAU DE LA POYAT



Les têtes de bassin versants de la Loire, et notamment les axes du Moulin Piquet, du Fontbonne et de son affluent la Poyat, présentent une grande valeur écologique pour les Collines du Matin. La présence de sources, de zones humides, de peuplements piscicoles et astacicoles (écrevisses) patrimoniales en font un secteur riche et à préserver de toute pression d'origine anthropique.

Or, ces cours d'eau présentent d'importants dysfonctionnements morphologiques mais aussi qualitatifs. Pour répondre à ces enjeux, le Contrat Territorial Bernard Revoute Loire Toranche prévoit différentes interventions dont les premières ont consisté en 2020 à restaurer la continuité écologique sur le ruisseau de la Poyat et à restaurer la morphologie d'une portion du Fontbonne sur la commune de Violay.

## AVANT



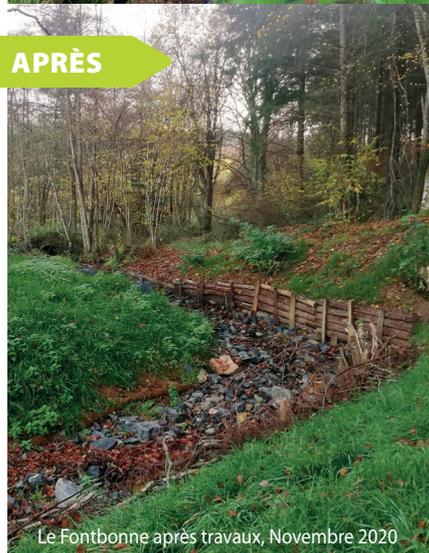
Le Fontbonne avant travaux, Juillet 2020

### ► DIVERSIFICATION DES FASCIÉS D'ÉCOULEMENTS SUR LE FONTBONNE

L'effondrement en 2008 d'une digue qui cloisonnait le Fontbonne sur rive gauche, lui a permis de regagner le font du vallon. Au fil des années, le nouveau lit s'est fortement encaissé, causant une discontinuité importante avec des chutes d'un mètre et des berges abruptes.

Des travaux de restauration de la morphologie du cours d'eau ont permis de rétablir un fasciés d'écoulement continue et plus stable pour le Fontbonne sur 100 ml. Le lit du cours d'eau a été rehaussé, les chutes gommées et les berges ont fait l'objet d'aménagements en génie écologique et de plantations.

## APRÈS



Le Fontbonne après travaux, Novembre 2020

Le lit du cours d'eau a été rehaussé, les chutes gommées et les berges ont fait l'objet d'aménagements...



Aval de l'étang de la Pothière, Novembre 2020



Aval de l'étang de la Pothière, avant travaux, Mai 2018



Ouvrage à l'aval de l'étang de la Pothière, après travaux, Novembre 2020

Vue amont de « l'ancien étang de la Pothière » ; Novembre 2020

### ► RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

L'étang de la Pothière était situé en travers du ruisseau du Poyat et bordait, une voie communale. Son système de moine permettant sa vidange constituait un réel obstacle à l'écoulement et à la migration de la faune aquatique considérant la chute de 2.5m à l'aval de l'ouvrage.

De même, 300 m plus à l'aval, la Poyat était également traversée par un passage busé présentant une chute de 50 cm à l'aval, très problématique pour la continuité sédimentaire et piscicole.

Cette année, le SMAELT a donc missionné une entreprise pour :

- supprimer l'étang de la Pothière,
- poser un pont cadre à la place des buses de l'étang,
- redessiner un cours d'eau à la place de l'étang,
- remplacer le passage busé de l'ouvrage à l'aval de la Poyat par un pont cadre.

Suivant l'ensemencement sur l'emprise des travaux réalisés par l'entreprise, l'équipe a ensuite été missionnée pour réaliser quelques plantations au niveau de l'ancien étang de la Pothière afin d'aider la végétation à recoloniser le milieu.

La Poyat sera protégée entre les deux ouvrages, par la pose de clôtures sur les deux rives début 2021.

# ACTIONS MUTUALISÉES AVEC LE CONTRAT TERRITORIAL DE L'AIRE D'ALIMENTATION DES CAPTAGES DE BALBIGNY



Passerelle bois sur le Chamaron, Septembre 2020

Le territoire du SMAELT est concerné par le périmètre de l'aire d'alimentation des Captages de Balbigny qui couvre les communes de Néronde, Bussières et Balbigny.

Les captages font l'objet d'un Contrat Territorial, signé par la commune de Balbigny et ses partenaires techniques et financiers (Agence de l'Eau Loire Bretagne, Communauté de Communes de Forez Est, Département de la Loire, Chambre d'Agriculture de la Loire et SMAELT) le 18 septembre 2019. Prévu pour 3 ans jusqu'en 2022, le programme d'actions propose une animation agricole renforcée afin d'aller plus loin dans l'accompagnement individuel et collectif des agriculteurs en faveur de la préservation de la qualité de l'eau.

Les enjeux agricoles identifiés sur le périmètre des Captages de Balbigny étant similaires à ceux identifiés sur l'ensemble du territoire du Contrat territoire Bernard Loise Toranche porté par le SMAELT, de nombreuses actions sont mutualisées avec le Contrat des Captages, telles que la réalisation de

diagnostics d'exploitations agricoles, et l'accompagnement individuel et collectif des agriculteurs. C'est donc dans cette logique de mutualisation des moyens et des compétences entre collectivités que la commune de Balbigny s'est rapprochée du syndicat pour lui confier l'action de mise en défens des berges sur le bassin versant des Odiberts et notamment du cours d'eau du Chamaron.

Après d'importants échanges entre l'exploitant agricole et le technicien de rivières, l'équipe rivières du syndicat a ainsi restauré la végétation du Chamaron sur 1250 mètres linéaires pour permettre la pose de 2 500 ml de clôtures, deux abreuvoirs gravitaires et deux abreuvoirs en berges par une entreprise extérieure et ce afin de protéger le cours d'eau et une mare voisine du piétinement par le bétail.

D'autres actions seront également mutualisées en 2021, telles que l'accompagnement collectif sur la thématique des méteils et de la vie du sol.



Clôture électrique sur le Chamaron, Septembre 2020

## COM- MUNICATION ET SEN- SIBILISATION

### ► POURSUITE DES ANIMATIONS SCOLAIRES

Cette année, 10 classes ont pu bénéficier des animations scolaires en classe avant la crise sanitaire. Malheureusement, le reste des animations a dû être annulé compte tenu de la fermeture des écoles du fait de la crise sanitaire.



Animations scolaires

### ► FLOCAGE DU NOUVEAU CAMION DE L'ÉQUIPE RIVIÈRES

L'équipe du SMAELT a acquis un nouveau véhicule en début d'année. Un investissement essentiel pour améliorer les conditions de travail des agents et permettre une meilleure visibilité de l'équipe sur le terrain par la population.



Camion du SMAELT

### ► LES TRAVAUX DE LA POYAT EN VIDÉO

Une vidéo présentant les travaux réalisés sur le ruisseau de la Poyat est disponible sur le site Internet du syndicat.

### ► COMMENT SONT FINANCÉES LES ACTIONS DU CONTRAT TERRITORIAL BERNARD REVOUTE LOISE TORANCHE ?

Les principaux partenaires financiers du Contrat Territorial sont l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et les Départements de la Loire et du Rhône.

Les Chambres d'Agricultures de la Loire et du Rhône financent également une partie des actions pour lesquelles elles sont identifiées en tant que maîtres d'ouvrages.



# L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION

Agir en faveur de l'insertion par l'activité économique

Soucieux de favoriser l'emploi sur son territoire, les élus du SMAELT ont souhaité dès 2009, s'engager dans un dispositif d'insertion par l'activité économique, au travers de l'outil « Atelier Chantier d'Insertion ».

## QU'EST-CE QUE L'IAE ?

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un parcours d'insertion adapté en vue de faciliter leur insertion professionnelle.

Des structures spécialisées, les « structures d'insertion par l'activité économique » (SIAE), signent des conventions avec l'Etat leur permettant d'accueillir et d'accompagner ces personnes. Elles peuvent emprunter des formes juridiques variées et recouvrent différentes réalités : les Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI), les Associations d'Insertion (AI), les Entreprises d'Insertion (EI), les Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion (ETTI).

## LE COLLECTIF DES ACI DE LA LOIRE

Le SMAELT adhère depuis 2009 au Collectif des Ateliers Chantiers d'Insertion de la Loire.

Le Collectif associe et met en réseau l'ensemble des 22 ACI de la Loire afin d'intervenir auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires compétents pour qu'ils soutiennent leur action. Le Collectif participe ainsi au développement d'actions mutualisées d'insertion sociale, professionnelle et/ou économique, de formation, en direction des publics en difficulté.



## EN QUOI CONSISTE L'ATELIER CHANTIER D'INSERTION ?

L'agrément ACI du SMAELT lui permet, d'accueillir des personnes en difficultés sociales et/ou professionnelles sur les postes d'agents rivières sous couvert de « Contrats à Durée Déterminés d'Insertion » financés par l'Etat, à hauteur de 28h par semaine. En contrepartie, le syndicat s'engage auprès des partenaires, acteurs de l'emploi et des services de l'Etat, d'accompagner ces personnes sur le plan social et professionnel afin de les aider à lever les freins qui les empêchent d'accéder à un emploi stable et durable.

Cet accompagnement comprend trois axes principaux :

- Construction d'un projet professionnel
- Résolution des « freins » à l'insertion sociale et professionnelle
- Développement des compétences des salariés en insertion par le biais de formation (adaptation au poste et formations liées au projet professionnel)



## UN POSTE D'AGENT RIVIÈRE VOUS INTÉRESSE ?

Si vous relevez de l'insertion par l'activité économique, n'hésitez pas à vous rendre sur la plateforme de l'inclusion : <https://inclusion.beta.gouv.fr/>

Vous pouvez ainsi déposer votre candidature et votre CV lorsque le syndicat ouvre un poste.



## NOUS CONTACTER ET NOUS SUIVRE

Par courrier, à l'adresse :

SMAELT  
11, avenue Jean Jaurès  
42110 FEURS  
04 77 26 31 44

Retrouvez toute l'actualité  
du syndicat sur :

Facebook **SMAELT Loire Toranche**  
Site Internet **smaelt.fr**



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes



**RHÔNE**  
LE DÉPARTEMENT

**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

